

Déclaration liminaire au CDEN du 7 octobre 2025

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Madame la Vice-Présidente du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce début d'année scolaire a de nouveau été marqué par le suicide d'une collègue, victime de harcèlement homophobe, dévastateur et intolérable. Au travers du suicide de Caroline Grandjean, c'est l'école dans son ensemble qui est touchée pour ce qu'elle enseigne, ce qu'elle représente, ce qu'elle est, et avec elle, la République. La CFDT tient ici à exprimer ses condoléances à la famille de Caroline Grandjean. Malheureusement, la communauté éducative est confrontée à une montée des violences et des menaces, et en même temps, elle est plus fragilisée que jamais. Le soutien de notre institution, s'il est affiché, est sur beaucoup de sujets trop défaillant et repose trop sur l'implication de certain·e·s. Les personnels sont fatigués. Fatigués de n'être que peu écoutés et entendus, fatigués des injonctions à faire toujours plus, avec moins de temps. Malheureusement les rentrées se succèdent et nous ne voyons toujours pas d'amélioration. Non, le choc d'attractivité tant espéré par le gouvernement et par toute la profession n'a toujours pas eu lieu. A quel moment, le gouvernement va-t-il enfin se rendre compte que notre profession souffre, que l'état de fatigue et la démotivation sont à leur paroxysme ? Tout comme les établissements du 1er degré, ceux du secondaire connaissent toujours un manque d'enseignant·e·s, infirmier·e·s, assistant·e·s des services sociaux, des psychologues de l'éducation nationale, CPE, AED, AESH pour satisfaire l'ensemble des besoins, assurer le suivi. La sécurité, l'accompagnement des usagers font défaut. L'encadrement des élèves est insuffisant pour détecter ceux en souffrance, anticiper ou suivre les situations problématiques ou tout simplement accompagner les élèves. Il est donc logique de constater que le métier d'enseignant·e n'attire plus. La CFDT ne peut se satisfaire de cette situation et demande le recrutement de personnels en nombre suffisant pour couvrir les besoins. Des améliorations ne pourront être apportées qu'après un travail collectif où l'expérience des personnels sera prise en compte. La lutte contre les discriminations, la formation des citoyen·e·s aux valeurs républicaines passent par la présence d'un personnel suffisant, bien formé qui dispose de bonnes conditions de travail.

Je vous remercie Mesdames, Messieurs, pour votre écoute.